



# PROJET PEDAGOGIQUE

2023 / 2024



## ACCUEIL COLLECTIF A CARACTERE EDUCATIF POUR MINEUR DES CLAUZADES

### Préambule :

**Cet accueil de loisirs a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif récréatif qui répond à des besoins importants pour les familles, de sécurité, d'apprentissage à la vie quotidienne en collectivité et en loisirs collectifs.**

**Le temps de vacances et de loisirs participent à l'éducation de l'enfant, l'accueil de loisirs est le troisième pôle dans la vie de l'enfant à côté de la famille et de l'école.**

**L'accueil doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière, nous l'aiderons à s'exprimer, s'épanouir, à se construire pour l'amener à être autonome et que les enfants aient le choix de leurs activités.**

**Il est un lieu d'apprentissage du « vivre ensemble », il doit permettre à l'enfant d'exploiter les richesses de la diversité et d'expérimenter la vie en groupe et la citoyenneté.**

**L'équipe d'animation doit travailler en cohérence et harmonie avec les partenaires de vie de l'enfant école, famille, intervenants extérieurs.**

# SOMMAIRE

1. Locaux

2. Equipe et public

3. Objectifs et moyens

4. Fonctionnement de la journée

5. Les différents temps de la journée

6. Rôle de l'équipe pédagogique

7. Evaluation

# 1. Locaux

## Le chai des Clauzades



### # Coordonnées :

Le centre de loisirs du Chai des Clauzades se situe au 112-114 allée de l'Ovalie à LAVAUUR.

Mail : [centredeloisirs@ville-lavaur.fr](mailto:centredeloisirs@ville-lavaur.fr)

Tél : 05.63.58.06.49

### # Environnement :

Cette structure mise à disposition par la commune permet de mettre en place des projets d'activités favorisant la culture et le sport, propices aux rencontres et aux échanges.

L'accueil de loisirs bénéficie de plusieurs structure à proximité :

- Gymnase
- Stade et city stade
- Piscine inter-communale

### # Locaux extérieurs et intérieurs :

#### - Extérieur :

Nous disposons d'un grand parc ombragé équipé de balançoire, tables de ping-pong, structure, jardin et sanitaires.

#### - Intérieur :

#### \* Secrétariat, direction, infirmerie, équipe d'animation :

Ce pôle se situe dans le bâtiment face au chai, il est composé de trois salles :

- un bureau pour le secrétariat et les directeurs,
- une salle « animateur » pour les temps de réunions, temps de pauses et vestiaires,
- une salle « infirmerie » pour soigner les enfants équipée d'un petit lit pour les enfants malades.

### Le rez-de-chaussée :

Cet espace est consacré aux enfants de moins de 6 ans :

- une salle pour les activités manuelles équipée d'un point d'eau,
- deux salles d'activités et de jeux qui deviennent des salles de temps repos et de sieste les après-midis,
- une grande salle pour les jeux,
- deux blocs sanitaires,
- une cuisine.

### Le 1er étage :

Cet espace est consacré aux enfants de plus de 6 ans :

- une salle pour les activités manuelles, équipée d'un point d'eau,
- une salle « jeux de société »,
- une salle « BCD »,
- une salle d'accueil pour les enfants porteur d'handicap,
- un bloc sanitaire avec un WC aménagé pour les enfants porteur d'handicap.

Ce bâtiment dispose d'un monte-charge.

### # Matériels à disposition :

- des tables de ping-pong,
- du matériel sportifs ( ballons, cerceaux, plots, ... ),
- du matériel d'activités ( pinceaux, peinture, feutres, ... ),
- des jeux de société.

### # Restauration :

Nous disposons d'une cuisine centrale municipale pour prendre nos repas.

# 2. Equipe et public

## # Equipe pédagogique :

- une directrice titulaire du BEATEP + une directrice titulaire du BPJEPS + deux directrices en cour de BAFD et VAE.

- Pendant les mercredis : Jusqu'à 16 animateurs + 2 animateurs ASIA,
- Aux petites vacances : Jusqu'à 18 animateurs + 3 animateurs ASIA,
- Aux grandes vacances : Jusqu'à 30 animateurs + 3 animateurs ASIA + 6 personnes du personnel d'entretien et restauration.

## # Public accueilli :

Le centre de loisirs accueille les enfants à partir de 3 ans. Ils sont répartis en huit groupes :

## # Accueil des enfants handicapés :

Depuis le mois d'août 2004, notre structure a mis en place dans le cadre de *la charte de déontologie pour l'accueil des personnes porteurs d'handicap dans des structures de vacances et de loisirs non spécialisées*, un accueil d'enfants porteurs d'handicap les mercredis, pendant les petites et les grandes vacances.

Ces enfants sont inclus dans toutes les activités ou sorties mises en place, ils sont encadrés par du personnel supplémentaire qualifié et ayant de l'expérience avec ce public.

# 3. Objectifs et moyens

## OBJECTIFS GENERAUX :

### 1. Favoriser l'autonomie de l'enfant :

⇒ Donner à l'enfant une liberté de choix :

- La mise en place de projet à l'initiative des l'enfants,
- Libre choix d'activités,
- Elaboration de règles de vie par les enfants.

⇒ Amener l'enfant à être autonome sur tous les temps de vie quotidienne :

- Adapter le mobilier, l'espace pour permettre à l'enfant d'agir en toute autonomie,
- Faire participer aux tâches ménagères.

### 2. Sensibiliser à l'environnement et au développement durable :

⇒ Favoriser de nouveaux comportements face à l'environnement :

- Mettre en place un travail ou projet sur l'écologie au quotidien,
- Mise en place d'un projet « anti-gaspillage »,
- Donner une seconde vie aux déchets.

⇒ Favoriser la découverte du milieu naturel et humain :

- Initier les enfants au jardinage,
- Mise en place d'activités de responsabilisation (créations d'affichage, de sensibilisations),
- Mise en place d'activités « nature » (visite de ferme, séjour nature, visite d'éco-musée...).

### 3. Favoriser la socialisation des enfants :

⇒ Permettre à l'enfant de s'exprimer librement :

- Mise en place de débat,
- Encourager la prise d'initiative,
- Permettre aux enfants de faire valoir ces opinions ( réunions d'enfants, boîtes à idées, tableau d'expression... ).

⇒ Favoriser les échanges :

- Mise en place d'échange intergénérationnel avec la résidence autonomie,
- Mise en place d'un projet passerelle.

⇒ Proposer aux enfants de s'impliquer physiquement et intellectuellement à travers les activités proposées :

- Jeux de coopération,
- Développer la motricité fine et globale,
- Impliquer les enfants à faire et mener une activité,
- Elaboration de journée exceptionnelle par les enfants et/ou les animateurs.

⇒ Inclusion des enfants porteurs d'handicap :

- Sensibiliser les enfants à la différence,
- Favoriser l'entraide,
- Permettre aux enfants porteurs d'handicap d'évoluer au sein d'un centre de loisirs ordinaire,
- Adapter l'accueil aux différents handicaps.

# 4. Fonctionnement de la journée

## Une journée type :

7h30 à 9h30 : Accueil des enfants et parents par les responsables ( directrices et secrétaire ) et enregistrement des présences. Les enfants sont dirigés dans les salles où un animateur les accueille. Ils auront la possibilité de coins permanent ( coin lecture et dessin, kapla, Lego, ... ) dans chaque salle ou à l'extérieur si le temps le permet.

9h30 à 11h30 : Temps de rassemblement et appel de chaque groupe.

Mise en place d'activités préalablement faites par les animateurs et /ou les enfants.

Ces activités répondent à la demande des enfants (activité sportives, artistiques, culinaire...)

11h30 à 12h15 : fin d'activités et jeux libres dans les salles ou l'extérieur si le temps le permet ( jeux de ballon, jeux de société, coin coloriage...). C'est aussi le moment de départ pour les enfants inscrits uniquement le matin ou l'arrivée pour ceux inscrits pour le déjeuner et l'après midi.

12h15 à 13h30 : Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains sur la structure puis se rendent à la cuisine centrale pour prendre le repas.

Les moins de 6 ans mangent en un seul service et il est possible que les plus de 6 ans mangent en deux services si les effectifs sont élevés.

13h30 à 14h15 : Mise en place par les animateurs, de coins permanents. Les enfants et les animateurs jouent sur les différents pôles. C'est aussi l'heure de départ pour ceux qui ne sont pas inscrits l'après midi et l'arrivée de ceux qui passent la demi-journée au le centre de loisirs.

14h15 à 16h : Temps idem que celui du matin (9h30/11h30)

16 à 18h30 : un gouter amené par les enfants est pris par groupe d'âges.

Accueil des parents afin de faire un retour de la journée de leurs enfants et départ échelonné des enfants. Les enfants font des jeux libres dans les salles ou l'extérieur si le temps le permet ( jeux de ballon, jeux de société, coin coloriage, ...).



# 5. Les différents temps de la journée

## Les accueils :

Ils doivent être des moments chaleureux, conviviaux , d'échanges et de partage entre toutes les personnes présentes ( directrices, animateurs, agents de service, enfants et parents ). Dès leur arrivée, les enfants peuvent poser leurs affaires sur des porte-manteaux puis se diriger vers le pôle de leur choix. Les animateurs ont préalablement installé les salles par pôle ( coin « dessin », jeux de société, coin « lecture », etc ... )

Pour le soir, ce temps permet à l'équipe de pouvoir faire un retour aux parents de la journée de leur enfant, à la demande des familles ou de manière spontanée de la part de l'équipe.

## Les activités :

- Activités manuelles : elle permet aux enfants d'agir avec leurs mains sur la matière, les matériaux et en se servant d'outils. Ainsi ils pourront créer ou fabriquer divers objets. En faisant de la peinture, du modelage, réaliser des œuvres communes ou individuelles pour le projet et les événements ponctuels comme Halloween, Noël, Pâques etc...

- Activités sportives : Tout au long de l'année, différents jeux sportifs sont proposés par les animateurs, tant dans les temps formels qu'informels. Les enfants qui sont très demandeurs, pourront développer leurs aptitudes motrices, tester leur esprit d'équipe, leur habileté, le respect de l'adversaire et de ses coéquipiers, de l'arbitre et de la règle du jeu, d'adopter des attitudes d'écoute et de contrôler leurs émotions dans diverses situations.

- Activité cuisine : la cuisine aura pour but de faire découvrir aux enfants les grands classiques de la pâtisserie. En apprenant des techniques de cuisine classique telles que la pâte feuilletée, brisée, pâte sucrée, crème pâtissière etc...mais aussi les différents ustensiles. Apprendre à cuisiner en groupe, et intégrer les valeurs essentielles du partage et de la convivialité, constitue un véritable outil d'éducation pour les enfants. Il rassemble plaisir et apprentissage. Cuisiner, c'est faire appel à tous les sens : le goût, le toucher, l'odorat. C'est apprendre les dosages et les proportions.

- **Activité jardinage** : Le jardinage constitue une excellente initiation au travail individuel et collectif. Nos petits jardiniers peuvent très concrètement visualiser les fruits d'un travail bien conduit. Les enfants apprendront à se responsabiliser dans les différentes tâches que cela implique. L'utilisation du jardinage à des fins pédagogiques est un excellent outil d'éducation à la citoyenneté, qui permet d'appréhender concrètement des questions liées au respect de l'environnement et des écosystèmes. Enfin, il permet, dans le cadre d'un projet collectif qui exige patience, attention, coopération....de développer des savoir-être qui concourent à l'épanouissement des enfants.

## **Les repas :**

C'est un moment important de la journée d'un point de vue éducatif et relationnel, pendant lequel l'autonomie et la responsabilisation sont mise en avant. Néanmoins les animateurs sont présents pour accompagner les enfants sur ce temps.

Les enfants sont servis par le personnel de cuisine qui ont préalablement fait le repas. Nous travaillons également sur un projet « anti-gaspillage » avec la pesée des aliments jetés en fin de repas par les enfants.

# 6. Rôle de l'équipe pédagogique

## → Rôle du directeur :

- Il est garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Il est en charge de la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Il gère les relations avec les différents partenaires.
- Il est en charge de la gestion quotidienne du centre (administratif, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires ( BAFA, stagiaires).
- Il organise l'accueil et le départ des enfants.

## → Rôle de l'animateur :

- Il est garant de la sécurité physique, affective et morale des mineurs dans la vie quotidienne et des activités,
- Il est référent éducatif pour les enfants (tenue, langage, comportement),
- Il répond aux besoins des mineurs (attentif et disponible),
- Il assure le bon fonctionnement du groupe (élaborations de règles, respect de ces règles, sanctions si nécessaire),
- Il est force de propositions et s'adapte aux imprévus,
- Il gère complètement son temps (respect de chacun, prise de parole, écoute),
- Il participe activement aux temps de préparation et aux réunions,
- Il s'est se remettre en question et s'auto-évaluer (points positifs, négatifs et propositions à la direction),
- Il sait remonter les informations à la direction (problème durant la journée enfants, animateurs et/ou personnels).

→ **Rôle de l'assistant sanitaire :**

- Il est responsable de l'infirmierie, du suivi sanitaire, des soins, des trousse de pharmacie,
- Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents,
- Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs,
- Il gère les fiches sanitaires de liaison et le cahier d'infirmierie.

→ **Rôle de l'animateur du dispositif « Handiloisirs »:**

- Il accompagne les enfants porteurs d'handicap sur tous les temps de la journée (accueil, repas, activités),
- Il stimule les capacités sensorielles, motrices et intellectuelles de l'enfant;
- Il veille à l'inclusion de l'enfant,
- Il adapte les activités à l'handicap des enfants en inclusion dans un groupe mixte.

# 7. Evaluation

Critères d'évaluations :

Stagiaire (animateur)				++ : points fort; + : positif; - : à améliorer; NA : Non acquis	Examineur/directeur			
"++"	"+"	"-"	NA		"++"	"+"	"-"	NA
				<b><u>Vie quotidienne</u></b>				
				Organisation des temps de la journée ( Matin - Après midi)				
				Maîtriser les temps informels ( temps de parole, rassemblement)				
				Maîtriser les déplacements individuel et collectif				
				Tenir compte de l'état physique et psychologique de l'enfant				
				Accompagner les tâches avec bonne humeur et efficacité				
				Gérer et animer les temps de repas ( échange, convivialité)				
				<b><u>Sécurité</u></b>				
				Donner des consignes de sécurité claire et ciblée				
				Faire respecter ces consignes				
				Savoir réagir à des situations délicates				
				Recadrer les comportements "hors cadre"				
				Anticiper les risques				
				<b><u>Relation individuelle</u></b>				
				S'exprimer simplement et clairement (langage adapté)				
				Être disponible et à l'écoute des enfants				
				Faire parler les enfants et leur montrer une écoute réelle				
				Savoir sanctionner les comportements "hors cadre"				
				Donner des signes de valorisation aux enfants				
				Se documenter sur les différents objectifs du centre (éco-citoyenneté, jardinage, alimentation)				
				<b><u>Relation collective</u></b>				
				Favoriser les relations entre enfants				
				Favoriser l'autonomie des enfants (amener à ...)				
				Poser des limites du négociable et du non négociable				
				Savoir créer de la solidarité et de l'entraide				
				Montrer du plaisir et de l'enthousiasme à être avec les enfants				
				<b><u>Travail d'équipe</u></b>				
				Participer au travail d'équipe (réunion,... )				
				Savoir solliciter de l'aide en cas de besoin				
				Donner son avis et ses points de vue				
				Accepter et tenir en compte des retours				
				Se montrer bienveillant auprès de l'équipe				
				<b><u>Animation</u></b>				
				Situer son animation dans le cadre du projet pédagogique				
				Prendre en compte les besoins de l'enfant				
				Réaliser une recherche de documentation et utiliser des outils adaptés				
				Savoir réguler les temps de paroles (débat, rassemblement )				
				Maîtriser le déroulement d'une activité (préparation, activité, rangement)				